



Rapport de Mission

Période 2023-2024



SOMMAIRE

1. Edito
2. Découvrir Api Les supérettes
3. La Mission, ça sert à quoi ?
4. Notre chemin pour devenir entreprise à mission
5. Rôle et fonctionnement du Comité de Mission Api
6. Notre mission et les engagements que nous avons pris pour l'accomplir
7. Evaluation de la mission et défis de l'année à venir





« Api se mobilise pour une vision dynamique de la ruralité et s'est choisi cette Mission ambitieuse. Ce premier Rapport de Mission est une étape importante pour notre gouvernance, il démontre que la Mission d'une entreprise doit rester au centre de son attention : vivante, discutée, évaluée. C'est ainsi qu'elle demeure cette boussole qui guide nos choix et nos actes, partout dans l'entreprise. Ce rapport est aussi une excellente manière de découvrir Api, ses valeurs et ses défis. »

Julien Nau, Co-fondateur et Président

“ Notre Mission est depuis le début un cap à suivre pour les équipes Api, ce rocher auquel se raccrocher lorsqu'on fait face à une tempête ou qu'il y a trop de brouillard à l'horizon. Surtout dans un contexte de croissance rapide et de changement constant. Se réunir avec le Comité de Mission nous permet d'évaluer que nos actions sont bien en cohérence avec notre promesse et de challenger certaines décisions avec objectivité. Notre Mission de contribuer au développement du monde rural prendra toute sa dimension lorsque nous aurons ouvert un grand nombre de supérettes. Ce premier rapport dresse le bilan d'un premier bout de chemin pour y parvenir “



Lucie Chaplain, Responsable Impact

Découvrir Api, les super supérettes !



À l'origine d'Api... un constat

En France **33% des Français** habitent dans une commune rurale
Soit près de **23 millions de personnes**

Pourtant, **16 000 communes** n'ont pas de commerce de proximité, obligeant leurs habitants à faire plus de **30 minutes de voiture** pour faire leurs courses du quotidien

Cela contribue à aggraver leur **isolement** social et économique, et augmente la **fracture territoriale**.

Il est temps de redonner accès à ce service essentiel





Du rêve à la réalisation

L'entreprise API DISTRIBUTION SAS est créée le 5 Juillet 2021.

Et après 18 mois de R&D et de recherches de financements, la première supérette Api voit le jour le 15 novembre 2022 en Charente dans le village de Claix.

Et voici Api: Une supérette AU SERVICE DE NOS VILLAGES

Api

LES SUPER
SUPÉRETTES
DES VILLAGES



Api LES SUPER
SUPÉRETTES



700 références du
quotidien à prix
supermarché et des
produits super locaux

7/7

Ouverte tous les
jours de l'année,
à toute heure.



Accessible à tous,
en libre-service
(Juste tech)



Présence
quotidienne d'un
employé local



Proposant de
multiples services

Petite à l'extérieur, Grande à l'intérieur

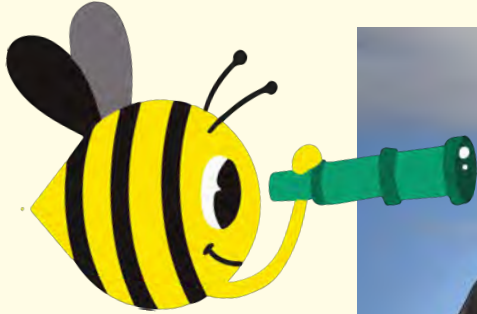
Notre magasin de 40 m² contient
tous les produits essentiels du quotidien,
et plus encore.

FRUITS & légumes FRAIS
produits SUPER locaux
SURGELÉS
ÉPICERIE salée & sucrée
maison, HYGIÈNE, beauté



LES SUPER
SUPERETTES
DES VILLAGES

L'équipe fondatrice



**Jean Luc Treillou,
co-fondateur**

**Alex Grammatico,
co-fondateur**



**Marie Laure Basset
CEO**

**Julien Nau,
Président et
co-fondateur**

Les chiffres clés : où en sommes-nous après 2 ans

?

88 supérettes réparties
dans **4 régions** et **14 départements**

90 salarié·e·s Api œuvrant au quotidien
pour faire revivre le commerce de proximité

Un **NPS client de 73** en moyenne

250 animations réalisées dans nos villages

200 producteurs locaux
référéncés dans nos supérettes

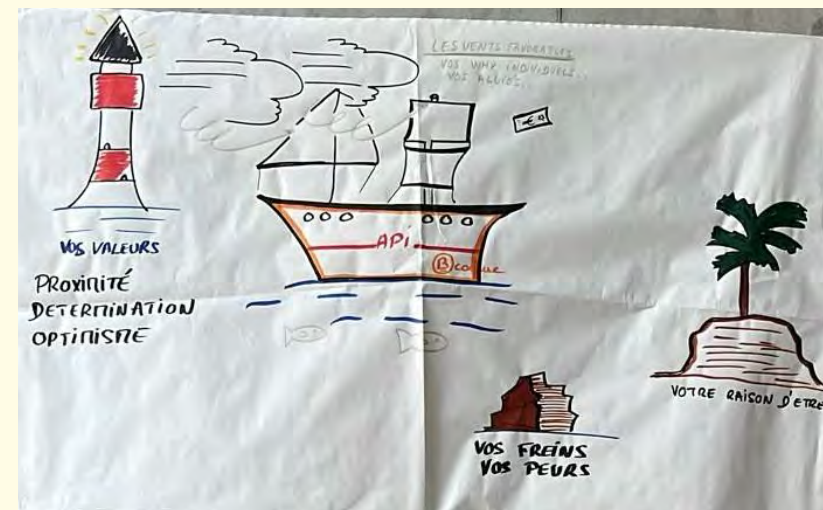


La Mission, ça sert à quoi ?

La loi Pacte introduit en mai 2019 la qualité de « société à mission pour reconnaître la possibilité aux entreprises qui le souhaitent de se doter d'une raison d'être dans leurs statuts, intégrant la prise en compte des impacts sociaux, sociétaux et environnementaux de leurs activités. La finalité est de concilier la recherche de la performance économique avec la contribution à l'intérêt général. »

Devenir société à mission et inscrire notre raison d'être dans nos statuts nous permet d'ancrer de façon pérenne notre vision, de partager un cap précis avec toutes nos parties prenantes, et de protéger notre culture d'entreprise.

C'est aussi une façon d'obtenir un regard extérieur de la part de l'OTI qui nous audite, qui certifie la sincérité de notre mission, et bien sûr de la part du Comité de Mission qui nous aide à nous améliorer, et à nous remettre en question au fur et à mesure que l'entreprise grandit



Depuis sa naissance et au-delà de son service de proximité, Api oeuvre à contribuer au développement, à l'autonomie et à la redynamisation du monde rural. C'est donc très naturellement que nous avons décidé d'être entreprise à mission en Mars 2024.

Notre chemin pour devenir entreprise à mission



Nous avons l'objectif de passer société à mission depuis le tout début. C'était important pour nous d'entamer des démarches dès la création de l'entreprise car cela correspond en fait à la construction de notre colonne vertébrale et la fixation de notre CAP, qui permet ensuite de donner du sens au quotidien à nos équipes

Février 2023 : Plusieurs ateliers collectifs pour rédiger la mission, les engagements et les valeurs Api

Mars 2023 : Lancement du process de certification BCORP

Octobre 2023 : Validation de la feuille de route RSE Api et 49 indicateurs clés

Mars 2024 : Changement de statuts pour passer société à mission

Novembre 2024 : Lancement de l'audit société à mission par l'OTI Aupeam

Notre (super) mission

Défenseurs du **pouvoir d'achat** et de la **vitalité des campagnes**, nous implantons des **super supérettes au coeur des villages**, pour apporter aux habitants des **services de proximité, essentiels et innovants**.

Avec les équipes d'Api, nous mobilisons les acteurs de nos territoires afin de contribuer **avec audace au développement du monde rural**.

Les engagements que nous avons pris pour accomplir notre mission

1

La supérette : proposer un modèle de distribution de proximité, qui permet de réduire les inégalités territoriales et les impacts sur l'environnement



2

Le monde rural : devenir un partenaire incontournable des habitants du monde rural



3

Les humains : valoriser et développer le capital humain au sein de l'entreprise et sur nos territoires



Nos valeurs



PROXIMITÉ

Parce qu'elle est l'essence même du projet, la proximité est au coeur de nos valeurs. Au-delà de la proximité géographique, nous voulons faire d'Api une entreprise proche de ses clients, à l'écoute de leurs besoins et qui imagine des services de proximité qui vont plus loin qu'une supérette.



OPTIMISME

Parce qu'il fallait une bonne dose d'enthousiasme pour croire qu'un monde rural plus autonome, plus solidaire était possible, l'optimisme guide un bon nombre d'actions chez Api.



DÉTERMINATION

Parce qu'on ne fait pas bouger les lignes sans faire, défaire, refaire, re-refaire, notre détermination nous a permis, à ce jour, d'ouvrir près de 50 supérettes, et de permettre à plus de 35000 habitants de petits villages de pouvoir faire leur courses à côté de chez eux.

Nos objectifs



Objectif statutaire 1

la supérette : proposer un modèle de distribution de proximité, qui permet de réduire les inégalités territoriales et les impacts sur l'environnement

Objectif opérationnel	Indicateur	fin 2024	Cible	Échéance de la cible
Déployer notre modèle à plus grande échelle pour démultiplier notre impact	Nb de supérettes ouvertes	87	248	2026
Permettre à tous d'accéder à une alimentation à prix abordable à proximité de chez eux	Part des produits à prix supermarché	65.5%	70%	annuelle
Permettre à tous d'accéder à une alimentation à prix abordable à proximité de chez eux	Taux de satisfaction de nos clients vis-à-vis de nos prix	8.19	Supérieur à 8/10	annuelle
Encourager la consommation de produits respectueux de l'environnement	Part des produits BIO (vigilance contexte marché, et image prix Api)	7%	8%	2025

Nos objectifs



Objectif statutaire 1

la supérette : proposer un modèle de distribution de proximité, qui permet de réduire les inégalités territoriales et les impacts sur l'environnement

Objectif opérationnel	Indicateur	fin 2024	Cible	Échéance de la cible
Réduire au maximum notre empreinte carbone, au travers d'un plan d'actions bas carbone ambitieux, incluant nos partenaires et salariés	Avoir finalisé le bilan carbone à l'échelle de la supérette & le bilan carbone Api global avec des données physiques	en cours	livrables finalisés et validés en CODIR	2025
Réduire au maximum notre empreinte carbone, au travers d'un plan d'actions bas carbone ambitieux, incluant nos partenaires et salariés	Km de trajet économisés par les clients grâce aux supérettes/an	en cours	cible à fixer après étude aktio	2025
Limiter l'utilisation des ressources naturelles (eau, gaz, électricité) et l'impact sur les milieux et la biodiversité dans le modèle d'exploitation API	Consommation annuelle d'électricité par supérette	25 576kWh/an	18 000 kwh/an	2026

Nos objectifs

Objectif statutaire 2 le monde rural : devenir un partenaire incontournable des habitants du monde rural

Objectif opérationnel	Indicateur	fin 2024	Cible	Échéance de la cible
Connecter des services du quotidien à nos épiceries, là où il n'y en avait plus (poste, livraison, charge électrique,...)	Nb de services essentiels proposés par API en complément de la boutique	4	4	2025
Valoriser dans nos magasins les savoir-faire locaux des producteurs, éleveurs et artisans	Part des produits locaux dans l'assortiment	5.31%	5 %	2025
Valoriser dans nos magasins les savoir-faire locaux des producteurs, éleveurs et artisans	Volume de CA issu des produits locaux en supérette	1.8%	5%	2025
Valoriser dans nos magasins les savoir-faire locaux des producteurs, éleveurs et artisans	Nb de producteurs locaux référencés	188	250	2025
Donner vie à ce nouveau lieu central du village, grâce à des animations et ateliers	Nb d'animations par an dans chaque boutique	3.1	2	2025

Nos objectifs



Objectif statutaire 3
les humains : valoriser et développer le capital humain au sein de l'entreprise et sur nos territoires.

Objectif opérationnel	Indicateur	fin 2024	Cible	Échéance de la cible
Créer de l'emploi local, pérenne et non délocalisable	Nb emplois à moins de 50 km de nos épiceries en milieu rural	38	65	2025
Favoriser le bien-être au travail, le sentiment d'appartenance à l'entreprise, et renforcer le collectif	indicateurs sur la satisfaction des salariés	8.8/10	9/10	2025
Nb de clients desservis	Nb de clients bénéficiant de notre service Api	91400	250 000	2026

Nos objectifs



Objectif statutaire 3
les humains : valoriser et développer le capital humain au sein de l'entreprise et sur nos territoires.

Objectif opérationnel	Indicateur	Fin 2024	Cible	Échéance de la cible
Donner accès à la formation pour tous, tout le long du parcours du salarié chez API, pour développer le potentiel de chacun	% des salariés ayant suivi une formation dans l'année	50%	100%	2025
Agir de façon ascendante, en étant à l'écoute des besoins exprimés du terrain, de nos clients et de nos partenaires	Taux de satisfaction des mairies	9/10	Supérieur à 8/10	2025
Agir de façon ascendante, en étant à l'écoute des besoins exprimés du terrain, de nos clients et de nos partenaires	NPS des clients	72.75%	70%	2025

Composition du Comité de Mission



Linda Reboux, Directrice des investissements du Pôle environnement à la Banque des Territoires



Elodie Rochel, membre indépendant, accompagnement des entreprises dans leur stratégie de redirection et de transitions sociales et environnementales



Thibaut richebois, Directeur général chez M Capital Nouvelle Aquitaine



Lucie Chaplain, responsable Impact chez Api



Laurent Babut, partner chez ring Capital

Marie Laure Basset, CEO et Julien Nau Président sont invités permanents lors des Comités de Mission
Un(e) Président(e) du Comité sera élu courant 2025

Fonctionnement et rôle du Comité de Mission Api

Le Comité de Mission se réunit 2 fois par an

Il a plusieurs rôles à jouer :

- **PILOTAGE**

Suivre l'avancement de notre feuille de route de mission, des succès et des échecs, des actions menées et restant à réaliser

Partager les décisions prises qui impactent la bonne conduite de la mission ou qui servent la mission

- **INSPIRATION**

Échanger de façon libre et collective sur la stratégie de l'entreprise, partager des expériences, porter des convictions et faire de la veille sur des sujets utiles pour le projet Api

- **CONSULTATION**

Le Comité de Mission peut être consulté en dehors des séances pour donner un avis externe sur l'exécution de la mission ou la stratégie Api, ou questionné sur une décision à prendre



Défis de l'année à venir



"Après avoir structuré sa démarche d'impact autour d'indicateurs opérationnels détaillés appuyés sur ses objectifs statutaires, Api va pouvoir aller plus loin en 2025, en faisant rayonner sa mission au-delà des supérettes et des services essentiels qu'elles fournissent aux habitants. En participant à recréer du lien social, en développant des services de proximité innovants, en mobilisant et fédérant les acteurs du territoire, l'objectif est bien de démultiplier l'impact d'Api, pour contribuer très concrètement à réduire la fracture territoriale et redynamiser le monde rural."

Linda Reboux



"Notre rôle en tant qu'investisseur à impact est d'aider les entreprises à aligner la création de valeur financière et extra-financière. Trouver le juste équilibre entre respect de la mission et rentabilité économique est indispensable au développement à grande échelle d'un projet comme celui porté par Api. C'est dans cette optique que les équipes d'Api abordent une année 2025 qui verra la société dépasser les 100 supérettes actives dans les campagnes françaises"

Laurent Babut



"Api s'est créée avec l'objectif d'agir en faveur de la redynamisation du monde rural et du pouvoir d'achat de ses habitants. Habitée par cette mission, Api organise son développement en recherchant à favoriser l'accès à des produits locaux, renforçant son impact en faveur des territoires ruraux tout en permettant à ses clients d'accéder à des produits de qualité, souvent emblématiques des territoires d'implantation des apicerries. La mesure de son impact, dans le cadre d'un projet qui invente un nouveau modèle de distribution, est donc une nécessité que le comité de mission va accompagner de manière bienveillante et exigeante".

Thibaut Richebois



**Ensemble, contribuons au
développement du monde rural**

